

MASTER BIOLOGIE-SANTÉ



PARCOURS ONCOLOGIE IMMUNOLOGIE GÉNÉTIQUE

DIPLÔME NATIONAL

niveau de diplôme

Grade de Master (Bac+5)

durée

2 années

lieu-x de formation

Caen

crédit ECTS

120

CONTACT

Université de Caen Normandie

UFR des Sciences

Esplanade de la Paix · CS 14032 ·

14032 Caen Cedex 5

02 31 56 61 99

ufrdes sciences.unicaen.fr

La mention Biologie-Santé propose un master 1 et 2 parcours en master 2 :

- Signalisation et Fonction en conditions Pathologiques · SFP
- Cancer, Différenciation, Génétique et BioThérapies · CDG-BioTher.

Il est en parfaite correspondance avec les axes stratégiques de recherche identifiés par la communauté universitaire de Normandie (université de Rouen Normandie et université de Caen Normandie) et les laboratoires intégrés au sein des structures fédératives de recherche normandes IRIB · Institute for research and innovation in biomedicine · et ICORE · Interaction cellules organismes environnement · qui la composent.

MÉTIERS VISÉS

Ingénieur d'études.

Après obtention d'une thèse d'université :

- Maître de Conférences en biologie (sections 40, 41, 44, 64, 65, 66, et 69 du CNU)
- Chargé de Recherche dans les grands organismes
- Cadre Recherche & Développement d'entreprises du secteur privé
- Ingénieur de Recherche

COMPÉTENCES ACQUISES

- Maîtrise de l'anglais scientifique écrit et oral relatif à la discipline et valorisation d'informations dans un contexte international
- Élaborer un protocole
- Produire des données expérimentales et leur analyse
- Constituer et gérer un réseau d'informations
- Formuler une hypothèse
- Présenter ses résultats au sein d'une équipe ou face à un jury (toutes modalités écrites et orales)
- Aptitude à partager ses compétences théoriques et techniques avec des collaborateurs, des techniciens ou d'autres étudiants
- Gérer un parc d'équipement au sein d'un laboratoire ou d'une plateforme
- Participer au développement de nouvelles technologies

PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

Le master 1 Biologie-Santé est organisé sous forme de 2 semestres (S1 et S2).

Semestre 1

Il comprend un socle commun composé de 5 Unités d'enseignement · UE · obligatoires (14 ECTS) et 4 UE à choisir parmi 8 (16 ECTS).

Semestre 2

Il comprend une UE obligatoire (4 ECTS), 3 UE à choisir parmi 5 (12 ECTS) et une formation pratique à la recherche sous forme d'UE de travaux pratiques de 100h (6 ECTS) et d'un stage de recherche de 2 mois (8 ECTS).

--

Le master 2 est composé de 2 semestres (S3 et S4).

Semestre 3

Le parcours Cancer, Différenciation, Génétique et BioThérapies ·

CDG-BioTher · proposé en 2e année comprend au semestre 3 un enseignement théorique sous forme d'un tronc commun avec le parcours SFP comprenant 4 UE obligatoires (13 ECTS) et de 3 UE à choisir parmi 4 (12 ECTS). Une UE est consacrée à la rédaction et à la présentation du projet de recherche (5 ECTS).

Semestre 4

Il est consacré au stage réalisé dans une structure de recherche (6 mois), à la rédaction d'un mémoire de stage et à la soutenance orale (30 ECTS).

--

Les enseignements du master permettent aussi l'acquisition de compétences transversales au travers des UE dédiées à la formation pratique, à l'anglais, à la modélisation statistique pour la biologie et à la connaissance de l'entreprise et insertion professionnelle.

ADMISSION · INSCRIPTION

NIVEAU DE RECRUTEMENT

Bac+3

CONDITIONS D'ACCÈS

L'accès à la première année de master est sélectif, les critères d'admission et de capacité d'accueil sont définis par l'université.

Licences conseillées : licence Sciences de la vie, licence Sciences pour la santé, ou licence équivalente.

Modalités de sélection : examen sur dossier (qualité du cursus antérieur, motivation(s) et CV).

Pré-requis : note moyennes acquise dans 80% des UE scientifiques.

- Étudiants ayant validé une 2e année d'études pharmaceutiques ou médicales
- Étudiants issus de toutes universités nationales ou extranationales, titulaires d'une licence équivalente à celles mentionnées ci-dessus après examen du dossier

PROCÉDURE D'INSCRIPTION : CANDIDATURE

L'accès en première année de Master est sélectif, les capacités d'accueil et les modalités de sélection sont définies chaque année par l'Université. Pour la rentrée 2022, une nouvelle plateforme nationale de candidature sera mise en place prochainement.